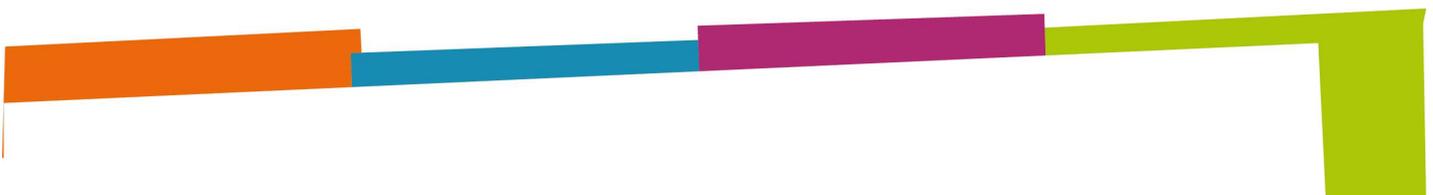




PLAN LOCAL D'URBANISME

Avis des Personnes Publiques Associées (PPA)
MODIFICATION SIMPLIFIÉE n°1

<i>Élaboration du PLU prescrite le 30 mai 2011</i>
<i>Arrêt du PLU le 25 Avril 2016</i>
<i>Approbation du PLU le 24 Avril 2017</i>
<i>Approbation de la modification n°1 du PLU le 27 janvier 2020</i>



Re: [INTERNET] Projet de modification simplifiée n°1 du PLU

De : BORDAGE Antony - DDT 49/SUAR/UPA
<antony.bordage@maine-et-loire.gouv.fr>

jeu., 04 mai 2023 09:12

📎 2 pièces jointes

Objet : Re: [INTERNET] Projet de modification simplifiée n°1 du PLU

À : urbanisme <urbanisme@montrevaultsurevre.fr>

Cc : quentin.riochet <quentin.riochet@montrevaultsurevre.fr>, GILET Gaelle - DDT 49/SUAR/UPA <gaelle.gilet@maine-et-loire.gouv.fr>, MOREAU Luc - DDT 49/SUAR <luc.moreau@maine-et-loire.gouv.fr>, GALLARD Veronique - DDT 49/SUAR/UPA <veronique.gallard@maine-et-loire.gouv.fr>

Bonjour Madame Chéneau,

Le projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Montrevault, concernant l'intégration en zone Uyaa d'une partie de l'emprise de l'entreprise STIM (correspondant à 2 100 m²), située sur la ZA des Alliés sur la commune déléguée du Fület, est conforme à nos échanges en amont.

Les justifications ont bien été reprises en détail, permettant ainsi de conclure qu'il s'agit bien d'une erreur matérielle couverte par le champ de la procédure.

En conséquences ce projet n'appelle pas d'observation de la part de la direction départementale des Territoires.

Bien à vous,

Antony BORDAGE

Chargé d'études

Unité Urbanisme Planification et Aménagement / Service Urbanisme Aménagement et Risques
Direction Départementale des Territoires

Tel : 02 41 86 83 16 - Mobile : 06 33 65 26 44

www.maine-et-loire.gouv.fr



**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

**Direction Départementale des
Territoires de Maine-et-Loire**

SÈVREMOINE

Réf. : 2023-0399 ER/JLM

Monsieur Christophe DOUGÉ
Maire de Montrevault-Sur-Evre
2 rue Arthur Gibouin
BP 10024
49117 MONTREVAULT-SUR-EVRE CEDEX

Objet :

Avis sur le projet de modification simplifiée n° 1 du PLU de Montrevault-Sur-Evre

À Sévremoine,
Le 11 mai 2023

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 19 avril 2023 vous m'avez adressé, pour avis, le projet de modification simplifiée n° 1 du PLU de la commune de Montrevault-Sur-Evre avant qu'il ne soit soumis à enquête publique et je vous en remercie.

Après examen du dossier, je vous informe que votre projet de modification simplifiée n° 1 du PLU n'appelle pas d'observation pour la commune de Sévremoine.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Louis MARTIN
Adjoint en charge de l'Aménagement et de l'Urbanisme



COMMUNE
DE SÈVREMOINE

Pôle technique et administratif "Vie de Commune"
4 square d'Italie
51 Germain rue Moulin 49230 Sévremoine
T. 02 41 84 79 25 - contact@sevremoine.fr
www.sevremoine.fr

RE: Projet de modification simplifiée n°1 du PLU

De : Nicolas GRATON <n.graton@chemille-en-anjou.fr> ven., 12 mai 2023 11:02
Objet : RE: Projet de modification simplifiée n°1 du PLU 2 pièces jointes
À : urbanisme@montrevaultsurevre.fr

Bonjour,

Nous n'avons pas de remarques particulières quant au projet de modification simplifiée. Néanmoins, nous serions curieux de connaître l'avis des services de l'état concernant l'objet de cette modification et la justification de l'erreur matérielle.

En vous remerciant par avance,

GRATON Nicolas
Assistant d'études urbanisme et aménagement urbain
Commune de CHEMILLE EN ANJOU
TEL : 0241304828

